



Province du Brabant wallon
Service du développement territorial et
environnemental
Parc des Collines – Bâtiment Archimède
Avenue Einstein, 2 à 1300 Wavre
Tél. : 010/23 62 85 - Fax : 010/23 62 86
developpementterritorial@brabantwallon.be

Demande d'une prime à l'acquisition d'un vélo électrique ou d'un kit adaptable Déclaration de créance

Coordonnées du demandeur :

Nom, prénom :

Rue et numéro :

Code postal : Commune :

déclare que la Province du Brabant wallon m'est redevable de la somme de :

..... euros (20 % du montant de la facture avec un plafond de 200,00 euros) pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou d'un kit adaptable.

Cette déclaration de créance est accompagnée :

- du document officiel de composition de ménage délivré par l'Administration communale du lieu de résidence du demandeur,
- de la facture originale émise par un (une) professionnel(le) du secteur reprenant le type exact de vélo à assistance électrique ou de kit adaptable, ou à défaut un duplicata certifié conforme par ce professionnel.

Le montant de euros est à verser sur le compte IBAN n° :

BE

ouvert au nom de : GSM/TEL :

Certifié sincère et véritable,

le

(Signature)

Vu pour réception - certification
Inventaire mobilier & matériel
Compte des matières
Consommat. Immédiate matières
Article n° **42201/26240/009**

Wavre, le

Pierre FRANCIS
Chef de division f.f.

PROVINCE DU BRABANT WALLON
Service du Développement Territorial et
Environnemental
Approuvé à la somme de

Wavre, le

Par délégation,
Françoise PIGEOLET
Directrice d'administration